



CERTIFICAT MEDICAL

Attention : ce certificat médical devra être daté de moins de 3 mois à la date de validation de l'examen final, soit au plus tôt daté du 26 mars 2020.

Je soussigné, Docteur

Certifie que M

Né (e) le

ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage,
ainsi qu'à la surveillance des usagers des lieux de bains.

Fait à, le

Signature :

Cachet du Médecin

Documents à joindre au dossier d'inscription :

- La copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- Le certificat médical ci-dessus, avec cachet du médecin
- Le règlement de la formation ou le devis signé par l'établissement financeur
 - Règlement par chèque à l'ordre d'IBSA Formation – encaissement au 1^{er} jour de formation